

XVIème année

No. 7

Juillet, 1913.



ANNALES de L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année
" Etats-Unis, 60 " " "
" Etranger, 3 frs " "



Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La-
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis,
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de
Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. R. Léonard, Grand Séminaire
de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur l'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de
Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher. Noviciat des Clercs de St Viateur.

VALLEYFIELD : Monsieur l'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège
de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-
Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood,
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace,
Kingston, Ont.

LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London,
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co.
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter-
boro, Ont.

1888-1913

A Sa Grandeur
Mgr Louis Nazaire Bégin,

Archevêque de Québec,

Au Successeur illustre et au digne Emule des Laval,
des Plessis, et des Taschereau,

Docteur et Chef éclairés de l'Eglise-Mère du Canada,

A l'Ouvrier infatigable et toujours modeste :

Défenseur vigilant et intrépide des droits de l'Eglise,
Promoteur zélé des oeuvres d'éducation et d'instruction,
Fondateur de l'Oeuvre de la Presse catholique dans notre pays ;

Au Père vénéré et aimé de son peuple :

Bienfaiteur insigne de la classe ouvrière,
Protecteur des petits et des pauvres ;

A l'occasion du

Vingt=Cinquième Anniversaire
de sa Consécration Episcopale

l'Association des Prêtres-Adorateurs
dont S. G. est l'un des membres les plus anciens et les plus éminents.

*Offre ses respectueuses félicitations
et ses souhaits de longue vie.*

AD
MULTOS
ANNOS

DON

DE

MR. JOSEPH FRUCHES



Culte National *dû à Notre-Seigneur Jésus-Christ* *au Saint-Sacrement*

Lettre pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Nos très chers frères,

La diffusion merveilleuse de la dévotion à la sainte Eucharistie restera un des faits les plus considérables de la vie religieuse à notre époque.

Depuis le commencement du dernier demi siècle, un souffle venu du ciel porte les fidèles, sur tous les points du globe, à tourner de plus en plus leurs pensées et leurs cœurs vers l'hôte divin de nos tabernacles.

Communion réparatrice du premier vendredi du mois, fondation de congrégations spécialement vouées au culte du Très Saint-Sacrement, établissement d'associations d'adoration perpétuelle, institution des Quarante-Heures, réunions de catholiques en l'honneur de Jésus Hostie : telles furent quelques-unes des premières manifestations de ce mouvement providentiel. Il devait recevoir, sous le glorieux pontificat de Pie X, une nouvelle impulsion des sages mesures disciplinaires qui allaient rendre à l'Eucharistie sa place normale et prépondérante dans l'économie du christianisme. Les décrets sur la première communion des enfants et la communion fréquente des fidèles rétablirent les saines traditions catholiques, quelque peu tombées en désuétude, et produisirent dans tous les pays, en particulier dans le nôtre, une augmentation de vie chrétienne. A peine remise des secousses que lui avaient fait subir les doctrines jansénistes, les erreurs philosophiques et les persécutions sourdes ou violentes des deux derniers siècles, l'Eglise, vivifiée par cette poussée de sève eucharistique, réappa-

raît aux yeux des peuples, rajeunie et comme douée d'une vitalité nouvelle.

Entre tous les instruments dont Dieu s'est servi pour faire éclore cet admirable renouveau, les congrès eucharistiques internationaux méritent d'être placés au premier rang. L'histoire de leur origine récemment dévoilée montre quelle part y prit la Providence. C'est une humble fille, Mademoiselle Tamisier, dont le nom resta ignoré du monde catholique jusqu'à sa mort, survenue il y a deux ans, qui fut choisie de Dieu pour provoquer ces imposants concours.

Les pays où ils eurent lieu savent seuls l'influence salutaire qu'ils exercent. Pour Nous, il Nous en revient chaque jour de nouveaux et consolants témoignages. Les familles, les paroisses, les villes de notre diocèse doivent au congrès de 1910 un accroissement de foi et de piété remarquable.

L'ambition cependant des promoteurs de ces grandes assises ne se borne pas à ce renouvellement de la vie chrétienne dans les âmes. Ce qu'on veut réaliser de plus en plus, c'est le but qu'avait en vue l'inspiratrice des congrès eucharistiques, je veux dire la reconnaissance par les peuples de la terre, de la royauté sociale de Jésus-Christ.

"Dès l'origine de ses longs efforts et de ses inlassables démarches, pour aboutir à l'organisation des congrès eucharistiques internationaux, Mademoiselle Tamisier était animée par la pensée de faire rendre à Jésus-Christ par tous les peuples de la terre, chez chacun desquels se transporterait chaque congrès, un solennel hommage d'adoration, d'amour et de réparation." (1).

Ce vœu s'accomplit, et, dans bien des congrès, c'est vraiment l'hommage de toute une nation, que reçut Notre-Seigneur. Vous vous souvenez encore, nos très chers frères, quel spectacle consolant ce fut pour nous et pour les étrangers qui nous visitaient, de voir de distingués représentants du pouvoir civil et de la magistrature au Canada, joindre leur voix et leur personne à celles des

(1) Rapport présenté au Congrès eucharistique de Madrid, par le président de l'Œuvre de l'Adoration Nocturne du Très Saint-Sacrement, à Paris.

représentants de l'Église et de la masse des fidèles, pour affirmer leur foi et présenter leurs adorations à Jésus-Hostie. A Madrid, à Vienne, et tout récemment à Malte, ce fut le même spectacle, émouvant et superbe, d'une nation entière prosternée devant le Dieu de l'Eucharistie.

Mais cet hommage public et national ne doit pas être un fait isolé dans la vie d'un peuple. Il faut qu'il se répète; bien plus, il faut qu'il se continue sans interruption. Telle est l'idée nouvelle qui préoccupait Mademoiselle Tamisier dans les dernières années de sa vie. "Les nations, disait-elle, appartiennent à Jésus-Christ; elles lui ont été données en héritage: les nations, comme les individus, ont donc des devoirs vis-à-vis de Jésus-Christ."

Ce principe, Léon XIII, de glorieuse mémoire, l'établissait lui-même, lorsqu'en 1899, il invitait le genre humain tout entier à se consacrer au Sacré-Cœur. "Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, lisons-nous dans l'encyclique *Annum Sacrum* (1), qui a la même substance que lui et qui est "la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance" (2), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète: "Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa "sainte montagne; le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, "je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te "donnerai les nations pour ton héritage et les limites de "la terre pour ton patrimoine." (3).

Si les nations sont soumises à Jésus-Christ comme à leur souverain, elles doivent donc lui rendre, en tant que nations, un hommage, et un hommage continu. C'est la conclusion que tirait Mademoiselle Tamisier dans les lettres qu'elle adressait aux évêques et aux personnages ecclésiastiques avec lesquels elle était en relation. Quelle forme devaient prendre ces hommages des nations, à notre époque, elle ne s'en expliquait pas. "Je n'ai ni visions, ni révélations, écrivait-elle; mes idées à

(1) 25 mai 1899. — (2) Hébr., I, 3. — (3) Ps., II.

moi ne sont rien, je les soumetts à l'Eglise d'abord et aux amis du bon Dieu qui peuvent en tirer quelque parti s'il y a quelque chose dedans...." "Elle estimait toutefois et proclamait hautement que c'est à l'Eucharistie que devait aller les hommages et les réparations des nations, Jésus-Christ vivant parmi nous dans l'Eucharistie." (1).

C'est au congrès eucharistique de Madrid, au mois de juin 1911, que le projet d'adoration nationale perpétuelle fut proposé, pour la première fois, en public. Deux mois après, l'épiscopat belge tout entier faisait paraître une lettre pastorale pour instituer en Belgique cette œuvre de réparation nationale, au moyen de l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement déjà établie. "Il nous a semblé, lisons-nous dans cette lettre que sans rien changer aux pratiques de piété en honneur dans tous les diocèses de Belgique, nous pouvions rendre à la royauté spirituelle de Jésus-Christ, *Tu Rex Glorie Christe*, un hommage national d'amour réparateur. Chaque jour de l'année, dans plusieurs paroisses de notre pays, Notre-Seigneur Jésus-Christ est exposé aux adorations publiques des fidèles dans son Très Saint-Sacrement. La plupart des fidèles assistent ce jour-là aux offices religieux de la paroisse et prennent part à la communion eucharistique. Peut-être y prient-ils trop souvent pour eux seuls, trop peu pour les intérêts généraux de la patrie et de l'Eglise. Désormais, nous voulons que le jour de l'adoration perpétuelle soit un jour de réparation nationale: le clergé et les fidèles offriront, en ce jour, la messe, leur communion, leurs heures d'adoration, à la même intention publique, le bien de la nation." (2).

La France et d'autres pays suivent déjà, ou se préparent à suivre l'exemple de la Belgique. Dès qu'il fut question de ce nouveau projet, Mgr Heylen, évêque de Namur, le vénéré président du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, voulut bien nous en écrire. Lors de la dernière retraite ecclésiastique,

(1) *Bulletin des Oeuvres de l'adoration nocturne*, avril 1912, p. 6.

2) Lettre pastorale de l'épiscopat belge, 29 août 1911.

Nous avons communiqué à nos prêtres nos vues à ce sujet. Il nous semble, nos très chers frères, que notre cher pays ne doit pas rester en arrière dans ce beau mouvement. Offrir à Dieu des hommages, des remerciements, des prières au nom de la nation, c'est demeurer dans les traditions que nous avons reçues de la vieille France et des fondateurs de la Nouvelle. Les grands chrétiens qui ont découvert le Canada et lui ont apporté les bienfaits de la civilisation et de la prédication évangélique, ne manquaient jamais de planter la croix à côté du drapeau de leur souverain. Les noms qu'ils ont donnés à nos fleuves, à nos lacs, à nos montagnes, attesteront dans tous les âges la profondeur de leur foi et la tendresse de leur piété. Tel même de leurs gestes s'élargit de toute l'autorité dont ils sont investis et prend la forme d'un acte vraiment national d'adoration ou de réparation : ainsi Maisonneuve chargeant ses épaules d'une lourde croix de bois et s'acheminant, accompagné d'un grand nombre de ses concitoyens, vers le sommet de notre montagne pour y planter, en témoignage de reconnaissance, le signe auguste de la rédemption ; ainsi encore Montcalm, le vainqueur de Carillon, faisant chanter par ses troupes, sur le champ de bataille qu'elles viennent d'illustrer, un *Te Deum* triomphal, et ordonnant qu'une croix soit dressée, ornée d'une inscription qui vivra aussi longtemps que la mémoire du héros (1).

Or, nos très chers frères, la protection, dont Dieu entoura notre berceau, et qui lui valut ces hommages n'a pas cessé. Elle a accompagné et soutenu le développement de notre peuple. Elle se continue encore. Ceux-là le reconnaissent qui savent apercevoir sous la trame complexe des événements l'action vigilante de la Providence.

Mais reconnaître cette protection n'est pas suffisant. Il faut en outre en témoigner publiquement notre reconnaissance. Chaque année, il est vrai, le gouvernement de notre pays décrète un jour d'actions de grâces. C'est un acte dont d'autres peuples pourraient s'inspirer. Si louable soit-il, il ne saurait cependant satisfaire à nos

(1) *Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat.*

graves obligations, il ne saurait répondre à notre piété, à ce besoin que ressentent nos âmes d'exprimer à Dieu, non pas une fois en passant, mais continuellement, notre reconnaissance pour ses incessantes bontés.

Vous le voyez donc, nos très chers frères, l'établissement dans notre diocèse de l'adoration nationale perpétuelle est une mesure qui s'impose. Grâce à notre belle organisation des Quarante-Heures, elle s'introduira dans nos mœurs paroissiales sans commotion, sans difficultés. Il suffira que le deuxième jour de ces pieux exercices lui soit consacré. Avertis à l'avance par leurs pasteurs, les fidèles offriront ce jour-là, aux quatre fins du sacrifice eucharistique, leurs messes, leurs communions, leurs heures d'adoration, leurs prières, leur travail même et leurs souffrances, en un mot, tous leurs actes, non plus en leur nom seulement, mais en celui de leur pays.

Au nom de la nation canadienne, ils adoreront Dieu, le maître souverain des individus et des peuples; ils le remercieront des bienfaits qu'elle en a reçus; ils lui demanderont pardon pour les fautes dont elle s'est rendue coupable envers lui, ils imploreront de sa miséricorde les grâces dont elle a besoin.

Ainsi, à tour de rôle, nos paroisses, nos institutions religieuses, nos maisons d'éducation et de charité viendront reconnaître la royauté sociale du Christ et lui rendront de fervents hommages.

Nous avons la ferme confiance, nos très chers frères, que vous comprendrez toute l'importance de ce mouvement et que vous voudrez y participer le plus intimement possible. Puisse Notre-Seigneur Jésus-Christ, touché par ce culte national, étendre de plus en plus sa protection sur nos foyers; qu'il fasse croître en nos âmes l'amour de sa sainte loi, qu'il écarte de nos cœurs les dissolvants du sensualisme et de l'égoïsme, qu'il règne dans nos vies, sur tous nos actes, individuels et sociaux.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

✠ PAUL, arch. de Montréal.



La dévotion au Cœur eucharistique de Jésus



Nous avons déjà exposé ici (Annales de juin 1906) les fondements théologiques de la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus. Un récent article que Dom Alessandro, pseudonyme de Mgr Battandier, vient de publier dans la *Chronique de la Presse* (20 février 1913) sous le titre: *Rome et les dévotions particulières concernant Notre-Seigneur Jésus-Christ*, nous fournit l'occasion de revenir sur cette intéressante question. Bien que l'auteur y vise surtout le culte de la Sainte Face, il ne laisse pas d'y attaquer au moins indirectement la dévotion au Cœur eucharistique. Le T. R. Père Castelain, C. SS. R., vient de mettre au point certaines assertions de cet article qui, pour moindre tort, a la singulière prétention de jeter dans le discrédit une dévotion approuvée par trois Souverains Pontifes, par plus de deux cent cinquante Cardinaux, Archevêques et Evêques, et acclamée dans tous les Congrès eucharistiques.

Après un énoncé général conçu en ces termes : "On sait avec quelle facilité les dévotions nouvelles s'introduisent dans l'esprit et la pratique des fidèles, mais on sait aussi avec quelle sage prudence l'Eglise leur donne droit de cité dans la sainte liturgie", Dom Alessandro cite en exemple la dévotion au Sacré Cœur, et il continue : "Comme si cette magnifique dévotion ne suffisait plus aux fidèles, ils ont voulu chercher autre chose et ont inventé le Cœur Eucharistique de Notre-Seigneur. Cette pratique a fini par obtenir droit de cité, et des indulgences lui ont été attachées par Léon XIII et Pie X".

Ces paroles semblent écrites bien à la légère. Elles sont d'un homme qui ne sait pas, ou ne veut pas savoir.

Il ne sait pas ce qu'est la dévotion au Cœur Eucharistique.

- Il ne sait pas ses origines surnaturelles.

Il ne sait pas que Léon XIII (Enc. *Miræ caritatis* 28 mai 1902) avait parlé déjà de "ce don très divin sorti du plus intime du Cœur de ce même Rédempteur qui désire d'un vif désir cette union toute spéciale avec les hommes"; — que l'année suivante (Bref du 16 février 1903) le même Pape écrivait: "Nous n'avons rien de plus doux que de donner dans cette auguste Ville, centre du monde catholique, un siège digne d'elle à cette association de fidèles qui... honore cet acte d'amour suprême, en vertu duquel notre Rédempteur, prodiguant toutes les richesses de son Cœur, pour rester avec nous jusqu'à la fin des siècles, institua l'adorable Sacrement de l'Eucharistie".

Il ne sait pas que Pie X (Bref du 12 novembre 1906) s'exprimait ainsi: "Comme cette Archiconfrérie, surtout dans les temps si graves que nous traversons, excite le peuple chrétien à l'apostolat de la prière et au souvenir du grand mystère d'amour, Nous avons voulu lui donner un nouveau geste de Notre bon vouloir....".

Où a-t-il donc trouvé que ce sont "les fidèles qui ont inventé le Cœur Eucharistique?" C'est là une pure invention de l'auteur. La dévotion au Cœur eucharistique n'est pas une invention humaine, c'est une invention divine. Si pour des raisons de prudence, son origine surnaturelle n'a pas été publiée au grand jour, l'Eglise la connaît: cela nous suffit.

Est-il besoin dès lors de justifier longuement cette invention de l'amour de Notre-Seigneur pour les hommes?

Pas plus que la dévotion au Sacré Cœur, la dévotion au Cœur Eucharistique n'isole le Cœur de Notre Seigneur de sa personne sacrée. C'est au Verbe de Dieu fait homme, se donnant à nous par amour dans l'Eucharistie, que s'adressent nos hommages.

Elle ne se sépare pas davantage de la dévotion au Sacré Cœur: *Non dissimili prorsus cultu atque illi quem Sacro Cordi profitetur* (Léon XIII).

Mais dans ce divin Cœur, foyer d'amour et source de bienfaits, elle se plaît à considérer spécialement le don qui renferme et résume tous les autres, le don qui parle davantage à notre cœur, le don qui se renouvelle tous les jours et à tout instant, qui demeure au milieu de nous, et se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles.

Quoi de plus légitime ?

Dans la Passion de Notre-Seigneur, manifestation de son amour pour les hommes, la Sainte Eglise honore et célèbre les divers tourments, les divers instruments de cette divine Passion. "*In Redemptoris nostri Domini Jesu Christi sacratissima passione*, dit le Pape Innocent VI, *sic nos gloriari oportet, ut ipsius passionis cuncta mysteria dinumerantes et merita, singulis etiam ejus salutaribus instrumentis gloriemur.*" (Décret pour la fête de la Lance et des clous). Cette pieuse et touchante pratique, elle l'a apprise de son divin Maître Lui-même.

Notre-Seigneur en effet a révélé que, s'il avait voulu endurer tant de tourments dans sa passion, c'est afin que, méditant ces diverses manifestations de sa charité pour nous, nous lui en témoignions plus d'amour.

Ce que l'Eglise fait avec raison pour la Passion, pourquoi ne le ferait-elle pas pour le S. Sacrement, qui est le mémorial de la Passion ? *In quo recolitur memoria Passionis ejus*. La Sainte Eucharistie n'est-elle pas, plus encore peut-être que la Passion, le théâtre des prodiges, des miracles de l'amour divin, une sorte de *condensateur, d'accumulateur d'amour* !

Et on voudrait nous empêcher de considérer plus spécialement cette merveille d'amour, d'honorer le Cœur Eucharistique qui nous a donné ce gage suprême de son amour : *in finem dilexit eos* ?

Avouons que cette invention, si elle était humaine, serait une invention merveilleuse, bien digne du Cœur de Jésus et du cœur de l'homme. A ce titre seul, on

devrait, sinon l'embrasser avec enthousiasme, du moins la traiter avec respect.

C'est ce qui explique la faveur avec laquelle a été accueillie partout cette belle dévotion, nouvelle quant au nom, ancienne quant au fond : elle date du Cénacle.

Il serait facile de montrer que, dans la suite des siècles, la *substance* de la dévotion au Cœur Eucharistique se trouve dans les écrits des Pères, des Docteurs, des Saints et des écrivains ascétiques : quand ils parlent de la S. Eucharistie, ils en reviennent sans cesse à l'amour qui a inspiré ce don de Dieu. Saint Alphonse, qui résume toute la tradition, ne s'exprime pas autrement. Qu'on lise les *Visites au S. Sacrement, la Pratique de l'amour envers Jésus-Christ, la Neuvaine au S. Sacrement*, ce qui excite l'admiration, la reconnaissance, les transports du saint Docteur, c'est l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se donnant à nous jusqu'à l'excès, jusqu'à l'Eucharistie. Le mot : Cœur Eucharistique ne s'y trouve pas ; toute la *substance* de la dévotion y est.

Depuis que ce nom béni a "obtenu droit de cité", pour parler comme Dom Alessandro, il n'a cessé de gagner les suffrages, et de susciter des hommages.

De nombreux Cardinaux, Archevêques, et Evêques ont approuvé et béni la dévotion et les prières au Cœur Eucharistique. Ils ont déclaré : "qu'elle est propre à allumer dans les cœurs le feu de la charité"; — "qu'elle unit par un lien d'amour les deux plus touchants mystères de la religion". — Le Cardinal Vicaire (Rome, mars 1888) affirme "qu'on ne saurait trouver rien de plus opportun en notre temps, pour alimenter la piété chrétienne, même dans la Ville éternelle, ainsi que pour favoriser et accroître la dévotion envers l'auguste Sacrement de l'autel et multiplier les adorations". Enfin, Mgr Rumeau, Evêque d'Angers, dans son discours au Congrès Eucharistique de Tournai (août 1906), s'exprimait ainsi : "Voici que la dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus, avec les extraordinaires proportions qu'elle prend dans l'univers catholique, nous apparaît comme un des signes précurseurs de notre relèvement social".

Des centaines de prêtres se sont enrôlés dans l'Association Sacerdotale du Cœur Eucharistique, association qui a reçu les encouragements de Sa Sainteté Pie X; et qui s'honore de compter parmi ses membres le Souverain Pontife lui-même, des Archevêques et des Evêques.

Plus d'un million de fidèles sont affiliés à l'Archiconfrérie du Cœur Eucharistique, dont le centre est à Rome.

Tous les Congrès eucharistiques internationaux ont applaudi les vœux tendant à la diffusion de cette salutaire dévotion.

Prélats, prêtres et fidèles, tous ont compris que, loin de nuire aux autres dévotions, elle ne pouvait que favoriser la piété envers le Sacré Cœur et le S. Sacrement. Ils ont compris qu'elle répondait aux désirs du Sacré Cœur de Jésus dans ses révélations les plus récentes, et qu'elle accomplissait envers Jésus présent par amour sur nos autels, un acte de justice, de reconnaissance et d'amour. Ils ont compris qu'elle offrait un puissant remède aux misères des âmes, à l'égoïsme, à l'incrédulité, à l'indifférence de notre siècle, et qu'elle ouvrait une source inépuisable des grâces les plus nécessaires et les plus précieuses.

De fait, partout où s'est implantée la dévotion au Cœur Eucharistique, elle y a porté la ferveur, la perfection et le salut. Dans les deux Amériques, aussi bien qu'en Europe, et jusque dans la Guyane et le Congo, des églises, des couvents, ont été dédiés au Cœur Eucharistique, des maisons religieuses lui ont fait une solennelle consécration; et récemment encore un important scolasticat de la Compagnie de Jésus se consacrait au Cœur Eucharistique.

Je le demande à tout homme de bonne foi, que peut-on exiger de plus pour accréditer une dévotion.

Ceux donc qui persistent à contredire ou à mépriser la dévotion au Cœur Eucharistique ferment leur intelligence à la vérité, et leurs yeux aux faits qui se passent.

Ils devraient au contraire s'en constituer les apôtres zélés. Ils entreraient ainsi dans les vues de S. S. Pie X.

Le Saint Père exhorte les chrétiens à la communion fréquente. Il invite les enfants à la communion précoce. Quel moyen plus puissant que l'amour pour les y attirer ? *In funiculis Adam traham eos.* Dites à ces âmes glacées par la tiédeur : Jésus vous aime ; par amour pour vous, Il veut se donner à vous ; son Cœur Eucharistique vous attend et vous presse, elles seront touchées, émues, attirées. Dites à ces petits enfants que dans la S. Eucharistie, réside Jésus, non pas couronné de gloire et de majesté, mais avec son Cœur qui les aime, qui les aime si tendrement qu'il a voulu rester avec eux, qu'il veut régner dans leur jeune cœur ; et des milliers d'enfants, avides de l'Eucharistie, se rangeront, comme au Congrès de Vienne, autour de la table sainte ; précieuses et pures conquêtes du Cœur Eucharistique de Jésus !

Qu'on cesse donc une bonne fois de critiquer, d'attaquer cette dévotion, d'origine surnaturelle, autorisée par l'Eglise, consacrée par la piété populaire, riche d'indulgences, autant que de fruits de salut, et basée par ailleurs sur la plus solide théologie.

Continuer cette campagne plus ou moins déloyale, ce serait agir par mauvaise foi, et dénoter des sentiments, qu'on ne doit pas trouver dans le cœur des chrétiens, et à plus forte raison dans le cœur des prêtres, quand il s'agit d'honorer la S. Eucharistie, de reconnaître l'amour qui a inspiré ce don divin.

N'a-t-on pas entendu quelqu'un s'écrier un jour : "C'est une dévotion française!..." Et quand même?... Prétendez-vous empêcher Notre-Seigneur de se révéler à la France, si cela Lui plaît, comme à Paray-le-Monial ? Lourdes aussi est une dévotion française. N'y vient-on pas pourtant de tous les pays, et la S. Vierge ne répand-elle pas ses faveurs sur tous les peuples étrangers aussi bien que sur les Français?... Mais non, ce n'est pas une dévotion française ; c'est une dévotion catholique, c'est-à-dire universelle ; elle convient à tous, et le Cœur Eucharistique de Jésus offre et dispense ses trésors à toutes les âmes, d'où qu'elles viennent, et quelles qu'elles soient.

N'allons pas abaisser ces questions vitales de la foi et de la piété eucharistiques à de mesquines et méprisables questions de concurrence ou de rivalité. Rivalisons de zèle pour mieux étudier le Cœur de notre Dieu, pour mieux apprécier les insondables richesses de Jésus-Christ, *investigabiles divitias Christi*, pour porter les âmes chrétiennes à tout ce qui peut faire mieux connaître et aimer notre divin Rédempteur. *De Maria nunquam satis*, disait saint Bernard. *De Corde Jesu nunquam satis*. L'éternité ne nous suffira pas pour comprendre les merveilles de ce Cœur infiniment aimant. Consacrons le temps de notre vie à nous initier à ses secrets, à l'intelligence de ses prodiges d'amour.

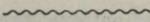
Employons tous les moyens surnaturels que Lui-même nous offre pour attirer nos cœurs, et pour lui attirer des cœurs. Et quand même, par notre chère dévotion, nous n'aurions réussi qu'à donner un peu de consolation à ce Cœur si méconnu, si délaissé, si outragé, quand même nous n'aurions fait que provoquer dans les cœurs un renouveau d'amour envers ce Cœur qui nous aime jusqu'à l'excès, nous aurions bien mérité de Jésus et des âmes.

Je voulais terminer ici cette réponse, déjà trop longue; mais je me reprocherais de ne pas relever les dernières lignes de Dom Alessandro. Son article se termine par ces mots: "Malgré tous les efforts faits à Rome pour faire approuver l'une ou l'autre de ces dévotions, le S. Siège leur a toujours opposé un refus formel". Chacun peut voir maintenant ce qu'il faut penser d'une affirmation aussi erronée. Enfin l'auteur conclut: "Nous avons assez dans la personne du Sauveur, dans son Cœur brûlant d'amour, pour nourrir notre piété et obtenir de cet amour toutes les grâces du temps et de l'éternité". Voilà une phrase qui appelle de soi un pénible rapprochement. Les Jansénistes ne parlaient pas autrement, quand ils attaquaient la dévotion au Sacré Cœur comme une dévotion nouvelle et inutile. Mgr Bougaud, dans sa Vie de la Bse Marguerite-Marie, leur répond par une belle page, que je livre aux réflexions de Dom Alessandro. "On disait que la dévotion au Sacré Cœur était

une dévotion nouvelle. Comme si l'Eglise s'était interdit et pouvait jamais s'interdire les dévotions nouvelles. Une dévotion n'est pas un dogme, c'est un acte d'amour. Demander à l'Eglise de n'avoir pas de dévotions nouvelles, c'est demander à un foyer ardent de ne pas pousser vers le ciel de nouvelles étincelles; c'est demander à un cœur qui aime de s'enfermer dans les mêmes manifestations de tendresse, et de ne rajeunir jamais, par une expression nouvelle, l'immuable amour qui fait le fond de son âme. Il y a 1900 ans que Jésus-Christ est mort sur une croix et que l'Eglise s'agenouille à ses pieds, l'y adore et l'y aime; mais ne vous imaginez pas qu'elle ait eu, à toutes les époques, la même manière de lui témoigner cet amour. Il y a des temps où ce qu'elle baisait de préférence, c'étaient ses pieds qui s'étaient fatigués pour nous, et d'autres où ce qui touchait le plus profondément les âmes, c'était son front couronné d'épines, sa sainte face sillonnée de larmes. Aujourd'hui nous montons jusqu'à sa poitrine, et nous baisons son Cœur, afin de nous réchauffer et de nous embraser davantage. Etranges gens que vous êtes, vous qui attaquez l'Eglise! Si nous ne marchons pas, si nous nous enfermons dans nos dogmes immuables, vous dites que nous sommes des momies. Et si nous marchons, si nous déployons l'amour qui est en nous, vous dites que nous inventons des nouveautés, ignorant ainsi et blasphémant le double et sublime caractère de l'Eglise: l'immutabilité de la foi et la marche de l'amour".

Que le Cœur Eucharistique de Jésus daigne se servir de ces lignes pour dissiper enfin des malentendus qui n'ont que trop duré, pour mettre un terme à des récriminations aussi injustes qu'injustifiées! Qu'il bénisse tous ceux qui me liront, et voudront bien redire avec foi et amour: Loué, adoré, aimé et remercié soit à tous les moments le Cœur Eucharistique de Jésus, dans tous les tabernacles du monde, jusqu'à la consommation des siècles (100 jours d'indulgence).

D. CASTELAIN, C. SS. R.



Sujet d'Adoration

La Sainteté sacerdotale: ses Motifs



Le prêtre doit être saint: c'est le vœu de l'Eglise.

Le vœu de l'Eglise, telle est la dernière raison invoquée par Pie X dans son *Exhortatio ad clericum* (1), pour déterminer le prêtre à mener une vie vraiment sainte. Essayons de la méditer aux pieds du Divin Maître et à la lumière bienfaisante qui rayonne de l'Hostie sainte.

I. — Adoration.

Tous les efforts de l'Eglise pour inculquer la sainteté dans l'âme des prêtres ses enfants de prédilection, peuvent se résumer dans cette parole du Pontife à ceux qu'il va ordonner prêtres: *Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis*. Elle ne veut pas en somme que nous perdions un seul instant de vue l'autel avec les mystères qui s'y célèbrent. Elle veut que toute notre attention soit pour ainsi dire fixée sur l'Hostie que nous consacrons chaque matin, agnoscite quod agitis, afin d'y trouver la forme de notre vie sacerdotale, imitamini quod tractatis.

L'offrande du saint Sacrifice, c'est en effet le premier devoir du Prêtre: *Sacerdotem oportet offerre*; Dieu l'a choisi d'entre les hommes pour cela, afin d'être médiateur entre le ciel et la terre, en offrant des dons et des sacrifices (Hebr., VIII, 3). — Mais en même temps qu'il offrira la Victime très pure, il devra puiser au saint autel les exemples du Christ qu'il est chargé de représenter, de prolonger ici-bas: "il devra par conséquent reproduire la vie eucharistique de Jésus-Christ, qui consiste surtout dans l'abnégation de soi et dans l'amour de l'immolation." Ces paroles exprimaient l'inébranlable conviction de celui qui fut au plus haut point, au siècle dernier, le Prêtre de l'Eucharistie, le Vénérable P. Eymard; et elles n'étaient que l'écho fidèle de la recommandation de l'Eglise aux futurs prêtres: *Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis; quatenus mortis Domini ceterum celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis* (2).

(1) On trouvera dans les Annales du mois d'août 1911 l'exposé de la deuxième raison invoquée par S. S. Pie X, à savoir que le prêtre doit être saint, parce qu'il exerce le ministère sacerdotal au nom de Jésus-Christ.

(2) Pontif. rom. in ordinatione presbyter.

En reconnaissant cette vérité capitale, aimons à contempler dans le Très Saint Sacrement le Modèle toujours présent de notre sainteté, et à y adorer le Cœur eucharistique de Jésus modèle du cœur sacerdotal.

II. — Action de grâces.

A cette sainteté de vie plus qu'ordinaire, l'Eglise ne cesse de pousser les prêtres par de grands et continuels efforts. Nous devons aimer à le reconnaître, semblable à une mère vigilante, elle a tout fait pour que les prêtres soient par la sainteté de leur vie la consolation de son divin Epoux. Comme nous y invite le Souverain Pontife, suivons à l'œuvre cette sollicitude maternelle de l'Epouse du Christ.

C'est d'abord l'institution des Séminaires. "Si les jeunes gens qui y sont élevés pour le recrutement du clergé doivent y être initiés aux lettres et aux sciences, ils doivent en même temps et surtout être formés dès leurs plus tendres années à tout ce qui concerne la piété." Voilà le but premier. Et nous devons bénir Dieu d'avoir par là sans cesse orienté notre regard vers l'autel de notre première messe, et de nous avoir préservés des dangers de séduction si nombreux dans le monde et si périlleux pour la vocation sacerdotale.

"Ensuite, en conduisant les candidats au sacerdoce par des degrés que séparent de longs intervalles, l'Eglise, comme une mère vigilante, n'épargne pas ses exhortations pour leur faire acquérir la sainteté. Il est doux d'en rappeler le souvenir. Dès qu'elle nous a enrôlés dans la milice sacrée, elle a voulu de nous cette profession solennelle: "Le Seigneur est ma part d'héritage et de calice: C'est vous, Seigneur, qui me rendez mon héritage." Par ces paroles, dit saint Jérôme, le clerc est averti que celui qui est lui-même la part du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour sa part, doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et qu'il soit possédé par le Seigneur (1). — Quel grave langage elle adresse à ceux qui vont être promus au sous-diaconat! "Encore et encore vous devez considérer avec soin quelle charge vous assumez volontairement aujourd'hui;... si vous entrez dans cet ordre, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre décision, mais vous devrez servir Dieu toujours et, avec son aide, garder la chasteté." Et enfin: "Si jusqu'à présent vous avez été négligents pour l'Eglise, vous devez désormais y être assidus: si jusqu'à présent vous avez été sonnolents, vous devez désormais être vigilants... Si jusqu'à présent vous avez été impurs, désormais vous devez être chastes... Voyez quel ministère vous est conféré!" — Pour ceux qui vont être élevés au diaconat, elle prie ainsi Dieu par la voix du Pontife: "Qu'en eux abonde tout genre de vertu, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et une observance spirituelle de la discipline. Que dans leurs mœurs vos préceptes resplendissent, afin que l'exemple de leur chasteté

(1) Ep. LII, ad Nepotianum, n. 5.

porte le peuple à acquérir la sainteté." — Mais pour ceux qui vont recevoir le sacerdoce l'exhortation est plus pressante encore: "C'est avec une grande crainte qu'il faut monter à un degré si élevé, et on doit veiller à ce que les élus à cette dignité soient recommandés par une sagesse céleste, par la probité des mœurs et par une longue observance de la justice... Que le parfum de votre vie soit le charme de l'Eglise de Jésus-Christ, de telle sorte que par votre prédication et votre exemple vous édifiez la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu." Et par-dessus tout vient insister cette si grave recommandation: "Imitez ce que vous faites", qui s'accorde parfaitement avec le précepte de saint Paul demandant "que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ." (Coloss., I, 28.)

A ces exhortations de l'Eglise, faut-il ajouter les prières qu'elle fait monter vers le Cœur de Jésus, aux jours des ordinations surtout, afin que ses enfants se montrent toujours et partout dignes de leur sublime vocation et de la dignité qu'ils ont reçue? Il n'y aurait pour cela qu'à parcourir une à une les ravissantes prières contenues dans le *Cérémonial des Ordinations*. Et nous savons ce que vaut la prière de l'Eglise, combien elle est puissante sur le Cœur de Dieu, et par conséquent quels flots de grâces die a fait couler dans notre âme, surtout aux jours trois fois bénis où il nous a été donné d'approcher toujours plus près de l'autel.

En méditant ces choses, nous devons faire monter vers Notre-Seigneur l'hymne de notre action de grâces, et reconnaître que rien n'a été épargné pour que nous soyons des saints. Par son Eglise, il nous a pour ainsi dire conduits par la main depuis nos plus jeunes années jusqu'à l'autel de notre première messe. Puis, parvenus à cet unique objet de nos désirs, il a fixé à tout jamais le regard de notre âme sur l'Hostie de notre Messe, pour que nous y trouvions à la fois le modèle et le soutien de notre vie: *Agnoscite quod agitis, imitamini quod tractatis*. Que béni soit le Dieu de l'Eucharistie pour tant de sollicitude, et qu'aimée soit de plus en plus la sainte Eglise pour sa maternelle vigilance!

III. — Propitiation.

"Si telle est la pensée de l'Eglise au sujet de la vie sacerdotale, personne ne saurait s'étonner que tous les saints Pères et Docteurs soient d'accord sur ce point et puissent sembler à quelques-uns avoir presque dépassé la mesure. Pourtant si on les étudie comme il faut, on conviendra qu'ils n'ont rien dit que de très vrai et de très juste. Voici en résumé leur appréciation. Entre le prêtre et le laïque de bonne conduite il doit y avoir autant de différence qu'il en existe entre le ciel et la terre: et, pour cette raison, la vertu du prêtre doit se garder non seulement des fautes plus graves, mais encore des moindres manquements. Ce jugement d'hommes si vénérables a été adopté par le concile de Trente, quand il a averti les clercs de fuir "même les fautes légères, qui

en eux seraient très grandes (1)"; très grandes non en elles-mêmes, mais eu égard à celui qui s'en rendrait coupable, parce que c'est à lui, à meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, que s'applique la parole: "La sainteté convient à votre maison." (Ps., XCII, 5.)

Ces paroles du Souverain Pontife disent assez la stricte obligation où est le prêtre de progresser, par tous les moyens les plus efficaces, dans la voie des parfaits.

C'était là, à n'en point douter, les dispositions de notre âme au matin de l'ordination sacerdotale: heureux si nous avons persévéré dans l'oblation que nous avons faite alors de nous-mêmes. Mais malheureux entre tous le prêtre qui tombe des hauteurs où cette oblation l'avait placé! Chaque fois qu'il montera à l'autel, il aura en effet pour condamner sa conduite cette parole de l'Eglise: *Agnoscite quod agitis, imitami quod tractatis*. Et le Dieu de l'Eucharistie outragé dans son amour, et frustré dans ses espérances, lui adressera à son tour ces reproches qu'il faisait adresser jadis à des pasteurs d'âmes déçus de leur première ferveur: "J'ai contre toi que tu t'es relâché de ton premier amour... Je connais tes œuvres: tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort... Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud! Mais parce que tu es tiède, je vais te vomir de ma bouche. Tu dis peut-être: Je suis riche, j'ai acquis de grands biens, je n'ai besoin de rien; et tu ne sais pas que tu es un malheureux, un misérable, pauvre, aveugle et nu (2)."

Retrouvons ici en nous-même: songeons à tout le soin qu'a pris l'Eglise, repassons tous les moyens qu'elle a employés pour nous faire progresser dans la sainteté sacerdotale: solitude du Séminaire, exhortations pressantes et souvent renouvelées, prières assidues, elle n'a rien négligé, cette bonne Mère, pour nous rendre de plus dignes ministres de Jésus-Christ; et surtout elle n'a pas cessé de nous montrer l'Eucharistie, modèle du cœur sacerdotal en même temps que source inépuisable de sainteté, et de nous recommander de la toujours mieux connaître afin de la mieux reproduire en notre vie.

Mais as-tu répondu, ô Prêtre, à ces efforts de l'Eglise? As-tu, dans tes méditations, approfondi les leçons du Dieu de l'Hostie, pour t'élançer de là à la poursuite d'une perfection toujours plus grande, comme c'est du reste ton devoir, et comme ce fut ta promesse au temps de ta première ferveur? En un mot, as-tu réjoui l'Eglise ta mère en pratiquant cette suprême recommandation qu'elle te faisait au jour où tu fus consacré prêtre: *Imitami quod tractatis*? car, il ne faut pas t'illusionner, toute ta perfection se résume en ces quelques mots. — Si tu l'as fait, Dieu soit béni! mais si tu t'es négligé, frappe-toi la poitrine, et aie le courage de reconnaître que tu as été un sans-cœur pour Jésus et

(1) *Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent.* — Sess. XXII, de reform., c. I.

(2) Apocal., II, 4; — III, I, 16, 17.

l'Eglise, en méprisant leurs pressantes exhortations, en rendant inutile le fruit de tous leurs efforts, et les grâces qu'ils t'ont obtenues, en laissant surtout infructueuse cette grâce des grâces de l'Eucharistie qui est ton bien par excellence et qui reste sans cesse à ta disposition. — Et après avoir fait cet aveu humiliant, couvre-toi des mérites du Prêtre saint qui veut être en même temps la Victime de propitiation pour les péchés des siens.

IV. — Prière.

Saint Paul écrivait à son disciple Timothée: “Soyez *l'exemple des fidèles* dans vos paroles, dans votre conduite, dans tout ce qui regarde la charité, la foi, la chasteté... *Ne négligez pas la grâce* qui est en vous, et qui vous a été conférée selon le décret d'en haut lorsque l'on vous a imposé les mains. Méditez ces choses, et soyez-y tout entier, afin que vos progrès dans la sainteté éclatent aux yeux de tous. Veillez sur vous-même et sur votre enseignement; *mettez-y une constante application*; car, en agissant ainsi, vous vous sauverez vous-même, et vous sauverez ceux qui vous écoutent (1)”.

Cette perfection toujours croissante qui est devenue la loi de notre vie, l'Eglise s'est plu à la demander pour nous à Dieu lors de notre ordination sacerdotale. Redisons donc avec elle cette prière confiante: “O Dieu, auteur de toute sanctification, qui seul donnez la véritable consécration et la bénédiction parfaite, bénissez vous-même vos serviteurs. Que la gravité de leurs mœurs et la censure qu'imprimera au vice la régularité de leur vie, annoncent qu'ils sont des vieillards formés à cette discipline dont saint Paul a tracé les règles à Tite et à Timothée. Que nuit et jour méditant votre loi, ils croient ce qu'ils lisent, enseignent ce qu'ils croient, et pratiquent ce qu'ils enseignent. Que la justice, la constance, la miséricorde, la force, et toutes les vertus brillent en eux et se manifestent dans leurs exemples et dans leurs paroles. Qu'ils gardent pur et sans tache leur caractère sacerdotal. Qu'ils opèrent, pour le salut de votre peuple et par leur sainte bénédiction, la transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de votre divin Fils, et qu'au jour de votre juste et éternel jugement, après être parvenus par une charité inviolable à l'état de l'homme parfait selon la plénitude d'âge du Christ, ils méritent de paraître à votre tribunal avec une conscience pure, une foi sincère, et un cœur rempli de l'Esprit-Saint. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur ().”

(2) Pontif. rom. in ordinatione presbyter.

Cœur eucharistique de Jésus, modèle du cœur sacerdotal, ayez pitié de nous. (300 jours d'indulgence.)

(1—) I Tim., IV, 13-16.



Prédication eucharistique

Triduum Évangélique.

//////
PREMIÈRE INSTRUCTION:

La multiplication des pains.

//////
2ème Point : Au moment du miracle.

Jésus ne veut donc pas renvoyer la foule sans lui avoir donné à manger. Et il dit à ses disciples : Combien avez-vous de pains ? Allez et voyez. Quand on s'en fut rendu compte, un des disciples, André, frère de Simon, lui dit : Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons : mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ? — C'est tout ce que nous avons, reprirent les disciples, à moins d'aller acheter des vivres pour toute cette foule.

Apportez-les-moi, dit Jésus. Faites asseoir tout le monde par groupes sur le gazon. Il y avait en effet beaucoup d'herbe, en cet endroit. Ils s'y assirent par groupes de cinquante et de cent.

Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit et les partagea entre les disciples pour les distribuer à la foule.

Tous mangèrent autant qu'ils en voulurent et furent rassasiés.

Quand ce fut fini, Jésus dit à ses disciples : Ramassez les débris qui sont restés, pour qu'ils ne soient pas perdus. Ils les ramassèrent donc et remplirent douze corbeilles des débris qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous eurent mangé.

Or, le nombre des convives avait été d'environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

1° Nous constaterons le miracle.

2° Nous l'appliquerons à l'Eucharistie.

1. — Le Miracle.

Le miracle lui-même.

Constatons d'abord *la pénurie* où se trouvait la foule. On était parti dès le matin de Capharnaüm et des environs; après une assez longue marche toutes les provisions étaient épuisées. Avec deux cents deniers, — soit 214 francs — représentant toute la fortune actuelle du collègue apostolique, on aurait eu peine à donner à chacun la valeur de quatre ou cinq centimes de pain, en ne comptant que les hommes. Mais le Sauveur avait à sa disposition un trésor autrement magnifique. Ce jour-là un enfant eut l'honneur d'être l'instrument de la Providence, avec ses cinq pains d'orge et ses deux poissons salés.

Constatons ensuite *le nombre des convives*: environ cinq mille hommes. En plus, toutes les femmes et les enfants. C'était facile de les compter: ils sont rangés par groupe de cinquante et de cent.

Constatons enfin que *tous mangent autant qu'ils en veulent* et qu'ils sont rassasiés, — que sur l'ordre du Divin Maître, les apôtres ramassent *les débris* qui sont restés (rien ne doit se perdre) et *qu'ils en remplissent douze corbeilles*. Chaque apôtre peut remplir sa corbeille. La quantité de pain qui resta surpasse de beaucoup la petite provision de l'enfant.

Concluons au miracle et disons avec le peuple: C'est bien lui le prophète qui doit venir en ce monde. C'est lui le Fils de Dieu.

La manière dont le miracle est produit.

Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et, levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit et les partagea entre les disciples, pour les distribuer à la foule.

Sous la bénédiction de Jésus, les pains se multiplient. Il en remplit sans doute la corbeille de chaque apôtre.

Ceux-ci passent à travers les rangs de la foule, distribuant à chacun autant de pain qu'il en voulait, et entre leurs mains encore le pain se multiplie : ils donnent en abondance.

“*Multiplicabantur in discipulorum manibus quinque illi panes, ac fontis in morem scaturiebant, dit saint Jean Chrysostome. Vidisses incomprehensibili rigatu interdividentium manus, quas non fregerant, fructificare particulas, et intacta frangentium digitis sponte sua fragmenta subreperere : quemadmodum videmus liquidis fontibus continuos fluere successus et quidquid de illis auferes, usurario quodam reparari meatu.*”

Le Sauveur a donc agi en Dieu : il a multiplié les cinq pains dans ses mains, comme il multiplie les moissons avec quelques grains. La toute-puissance était aux mains du Christ et les cinq pains devenaient comme des semences, qui, sans être confiées à la terre, étaient pourtant multipliées par celui qui fait germer les semences et grandir les moissons.

Heureux enfant qui prêta ses cinq pains au Sauveur pour que la bénédiction divine les multipliât. Plus heureux le chrétien qui chaque jour voit multiplier en sa faveur un autre pain dont celui du désert n'était que la grossière image.

Heureuse foule qui put se nourrir et se rassasier de ces pains du miracle ! Ils devaient être délicieux, ils devaient être doués d'une force nutritive extraordinaire : produits qu'ils étaient directement par Notre-Seigneur ! Plus délicieux et plus réconfortant est le pain de vie qui nous est donné dans la sainte communion.

II. — Application à l'Eucharistie.

Ce miracle de la multiplication des pains prépare le plus grand miracle que Notre-Seigneur fera à la dernière Cène.

Le principe est le même.

C'est la bonté divine qui a pitié de nous. Jésus nous voit errant dans le désert de la vie; après son départ, éloignés de lui, nous aurions été comme des brebis sans pasteur, exposés à la dent meurtrière du loup infernal, et il ne veut pas nous renvoyer à jeun, nous laisser sans défense et sans guide, de peur que nous ne mourions de faim dans le voyage et sur le chemin du ciel, et il s'écrie comme au désert: *Misereor super turbam, ne deficiant in via.*

Les circonstances sont les mêmes.

1. *C'est le soir* que le Fils de Dieu accomplissait l'un et l'autre miracle: le premier, au soir d'une journée consacrée au peuple, le second, le soir du Jeudi Saint, au soir de sa vie, alors qu'il allait se livrer pour le monde, il veut laisser à ses chers disciples et à tous ceux qui croiront en Lui un dernier gage de sa tendresse.
2. Au désert, il *prend les pains entre ses mains, jette un regard vers les cieux.* De même, à la Cène: *Accipiens in sanctas ac venerabiles manus suas, elevatis oculis in cælum, gratias agens...* Au ciel, comme pour nous faire comprendre que la nourriture qu'il veut nous donner vient du ciel et doit nous y conduire.... Il rend grâces de pouvoir établir ce grand sacrement.
3. *Benedixit*, et l'effet de cette bénédiction fut de multiplier les pains. A la Cène, l'effet de la bénédiction fut de changer la substance du pain et du vin en son Corps et en son Sang.
4. *Et dedit eis ut apponerent:* De même, c'est aux prêtres que l'insigne honneur de distribuer le pain eucharistique est réservé: *Cujus officium committi voluit solis presbyteris ut sumant, et dent cæteris.*
5. Avec cinq pains, le Sauveur a nourri cinq mille hommes. Avec un peu de pain consacré, il nourrit tous les chrétiens, sans que la diffusion de son amour le diminue, sans que la multiplication de son corps, de tout lui-

même, porte atteinte à son unité, épuise sa divinité.
Sumit unus, sumunt mille; nec sumptus consumitur.

6. Après le miracle du désert, il resta plus de pain qu'il n'y en avait auparavant. Depuis deux mille ans, Jésus-Christ se donne en nourriture. Il est toujours aussi bon, toujours aussi puissant. Il se donne tout entier à chacun et il est tout entier sous la moindre parcelle.

Oh! que c'est bien une figure de la divine Eucharistie!

Conclusion. — Deux sentiments:

1. *Reconnaissance* pour cette multiplication de l'Eucharistie. Grand miracle que celui de la multiplication des pains au désert! Combien plus grand celui de l'Eucharistie! Plus large! Plus riche! Partout! Toujours! Que d'hosties ont été consacrées depuis le Jeudi Saint! On ne les compte plus, tant il y en a, tant la parole sacramentelle les accumule. Les peuples peuvent venir, affamés comme toujours; elles sont en abondance, les ciboires débordent. Dieu en soit béni!

2. *Empressement* à recueillir ces hosties, à nous en nourrir. Il ne faut pas qu'il s'en perde. Le bon Maître ne le veut pas. Ce pain doit être mangé. Recueillons-le, mangeons-le aussi souvent que possible, chaque jour, ou au moins chaque fois que nous pouvons assister au divin sacrifice de la messe.

(à suivre.)

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **2100 à 2400** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.
(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).



L'HEURE D'ADORATION

(Réponse à quelques doutes)



Qu'il nous soit permis de demander à nos directeurs diocésains de bien vouloir insister plus que jamais auprès des associés sur le véritable esprit de l'Œuvre, et de leur rappeler tout particulièrement que l'heure hebdomadaire d'adoration doit être une heure vraiment *supplémentaire*.

Un des buts principaux de l'Association en effet est de "répondre à un des vœux les plus ardents du Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, en rapprochant davantage le Prêtre de l'Eucharistie, en multipliant et prolongeant ses visites auprès de Notre-Seigneur."

L'heure d'adoration doit donc être *en principe* une heure *supplémentaire*, un exercice surrogatoire, exclusivement réservé au Très Saint Sacrement. C'est pourquoi les Prêtres qui se font inscrire dans l'Association doivent avoir comme but premier, dominant tous les autres, de satisfaire "la soif ardente qu'a le Cœur de Jésus d'être aimé des hommes au Très Saint Sacrement", et cela en lui sacrifiant par semaine au moins une heure de leur vie sacerdotale.

Cependant, *étant admis ce grand principe* que l'heure d'adoration doit être une heure vraiment *supplémentaire* et exclusivement réservée au Très Saint Sacrement, il peut arriver, *par exception*, que l'un ou l'autre des exercices de piété du prêtre puisse entrer dans l'heure hebdomadaire.

Par exemple : un confrère qui craindrait de ne pouvoir trouver une heure dans la semaine pour faire son heure d'adoration, peut le matin prolonger son oraison et la faire durant une heure devant le Très Saint Sacrement.

Disons la même chose pour la préparation à la sainte Messe et pour l'action de grâces, en ce sens que l'heure entière précéderait ou suivrait la célébration du saint Sacrifice, en comprenant, selon le cas, la préparation ou l'action de grâces.

On a demandé en particulier s'il était permis d'employer une partie de l'heure d'adoration à la récitation du bréviaire. — D'après ce qu'on vient de dire, cette récitation ne peut être admise que par *exception*, en cas de *nécessité*; elle ne doit donc pas se transformer en *habitude*. Ce principe doit être appliqué, non seulement aux prêtres du ministère paroissial, mais encore aux professeurs et aux séminaristes associés.

On a demandé encore si l'heure d'adoration pouvait être partagée en deux demi-heures, dont la première serait faite dans la matinée, et la seconde dans la soirée. — Les statuts de l'Association répondent eux-mêmes en demandant aux confrères une heure d'adoration *continue* devant le Très Saint Sacrement. Du reste, l'indulgence plénière quotidienne concédée pour l'heure d'adoration par Sa Sainteté Pie IX ne peut être gagnée que si cette heure est *strictement continue*. (Une interruption de quelques minutes n'est pas jugée suffisante pour détruire la continuité morale de l'heure : *parum pro nihilo reputatur*.)

En résumé, qu'on n'oublie jamais ce principe : que l'Association a pour but premier de former "des adorateurs en esprit et en vérité."

Conclusion. — A ceux qui seraient tentés de trouver trop dures ces conditions de l'heure d'adoration, et trop difficile le sacrifice d'une heure par semaine passée à converser avec le divin Prisonnier du tabernacle, on pourrait apporter l'exemple de Cardinaux, d'Evêques et de Prêtres fidèles à leur adoration malgré les occupations les plus absorbantes, et mettre en avant la fidélité exemplaire d'un grand nombre de missionnaires qui, malgré leurs courses apostoliques, savent toujours trouver le temps de faire leur heure d'adoration, et envoient toujours bien régulièrement leur *Libellus adorationis*.

→ CONGRÈS EUCHARISTIQUES ←



I. — Réunion préparatoire au Congrès eucharistique de Sainte-Thérèse.

Il y a deux mois, nous annoncions que le premier Congrès eucharistique régional au Canada se tiendrait à Sainte-Thérèse, Co. de Terrebonne, en septembre prochain. Le lundi, 9 juin, au Séminaire de cette ville, s'est tenue, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque, la première réunion sacerdotale en vue d'organiser ces fêtes eucharistiques. Une quarantaine de prêtres entouraient Sa Grandeur, qui ouvrit la séance par une allocution de circonstance.

Après avoir rappelé les résultats inappréciables des Congrès eucharistiques internationaux dans le monde entier, Monseigneur constate chaque jour davantage avec tous ses prêtres le renouveau de vie chrétienne, de foi et de piété eucharistiques, dont le diocèse de Montréal en particulier est redevable au Congrès de 1910.

“C'est toute une révolution bénie, dit Sa Grandeur, qui s'est produite dans nos paroisses, jusque dans nos communautés religieuses, et particulièrement chez les enfants.” Mais les Congrès internationaux sont trop rares dans un même pays, pour y créer un mouvement dont les effets soient durables et aillent toujours grandissants. Ils appellent après eux, comme complément nécessaire, d'autres congrès, d'autres manifestations moins grandioses sans doute, mais non moins efficaces, d'autres réunions eucharistiques diocésaines et même régionales. Multiplier ces congrès, c'est en faire autant de centres, de foyers de piété eucharistique. Quelle vigoureuse poussée de vie chrétienne n'en recevrait pas un diocèse où ils se tiendraient régulièrement. C'est ce qui se voit notamment en France, en Italie et en Belgique. Si, comme en certains diocèses de France où il y a si peu de foi, ces congrès sont parvenus à réaliser des merveilles, à opérer de véritables résurrections de paroisses au point de vue religieux, que ne feront-ils pas chez nous, où la foi de notre peuple se traduit à l'occasion par de si nobles élans et de si généreux sacrifices?

Depuis notre Congrès de 1910, dit Sa Grandeur, j'avais pensé à prendre l'initiative de ces congrès régionaux. Notre congrès sacerdotal de février, qui a reçu les éloges du Souverain Pontife et vient d'être cité comme un exemple au Congrès de Malte, était comme une préparation et un acheminement vers ce but désiré.

Sous l'empire de cette pensée, j'ai tourné les yeux vers Sainte-Thérèse qui, grâce à son collège si florissant, à des communications faciles, offre de sérieuses garanties de succès. Monsieur le Curé, dont le zèle et la piété sont connus de tous, s'est rendu sans hésitation à mon désir; et nous sommes présentement réunis pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de mettre ce pieux projet à exécution. Pour nous y aider, nous n'aurons qu'à nous inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, tout en l'adaptant aux conditions particulières de notre pays et de notre peuple.

Puis Sa Grandeur termine en indiquant quelle est la pensée dominante qui devra inspirer tous les travaux et toutes les délibérations du Congrès. On y traitera de *l'éducation, de la formation religieuse et eucharistique des enfants dans la famille et à l'école*. Les prêtres en aviseront ensemble dans la séance sacerdotale; ils en parleront aux pères, aux mères de famille, aux instituteurs et institutrices, aux enfants eux-mêmes en des réunions spéciales.

Après l'allocation de Monseigneur que nous venons d'esquisser à grands traits, on passa à l'examen de certaines questions d'ordre pratique.

Il fut d'abord décidé que le premier congrès régional rayonnerait sur toute la partie Nord du diocèse et comprendrait les comtés de Terrebonne, de Laval et des Deux-Montagnes, quitte à embrasser un rayon moins étendu dans les congrès suivants.

L'ouverture du Congrès aura lieu le vendredi soir 12 septembre par la réception solennelle de Monseigneur l'Archevêque, suivie d'un sermon de circonstance et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

La journée du samedi sera consacrée aux séances de travaux. Dans la matinée, il y aurait messe pour les enfants avec chants, et communion générale avec préparation et action de grâces publiques. Tous les enfants de la région seraient convoqués à une cérémonie semblable dans leur paroisse respective.

La réunion sacerdotale se tiendrait de 10 h. à midi.

Entre 3 et 5 h. de l'après-midi, auraient lieu simultanément la réunion des Mères de famille, la réunion des Instituteurs et Institutrices, et l'heure d'adoration pour les enfants.

Le soir, vers 7 h. $\frac{1}{2}$, réunion pour les hommes, à la grande salle du Séminaire. Quelques orateurs laïques seraient invités à prendre la parole.

Le dimanche matin messe pontificale, avec sermon. Vers 3 h. de l'après-midi grande procession du Très Saint Sacrement, acclamations par la foule et allocation finale au reposoir. Dans la soirée, illumination et feu d'artifice.

Tous les curés du district, sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Archevêque, font partie "ex officio" du Comité d'organisation du Congrès, et chacun, dans sa paroisse, en est constitué le zéléateur. Un comité spécial sera chargé de voir aux

travaux et rapports des diverses séances. Monsieur le Curé de Sainte-Thérèse en sera le président, avec un Père du Très Saint Sacrement comme Secrétaire.

Un questionnaire sera sous peu envoyé à chaque curé, à l'effet de fournir des données précises sur l'état eucharistique de la région et d'assurer une portée pratique aux délibérations du Congrès.

Monsieur le Supérieur du Séminaire a bien voulu accepter de présider et de constituer avec ses prêtres le Comité des cérémonies.

Quant à l'organisation locale proprement dite, comprenant le comité des finances, le comité des décorations et le comité de réception, les conseillers municipaux des deux municipalités de Sainte-Thérèse ont accepté avec enthousiasme d'y pourvoir. Une collecte sera faite dans toutes les paroisses de la région afin de couvrir les frais occasionnés par le Congrès.

Bien que certaines modifications secondaires soient encore possibles, nous pouvons déjà nous faire une idée de ce que sera, dans ses grandes lignes, le Congrès régional eucharistique de Sainte-Thérèse. Nous en recommandons le succès aux prières de tous les amis et zéloteurs des Œuvres eucharistiques.

Loué soit à jamais Jésus au Sacrement de l'autel!

II.—Le XXVe Congrès eucharistique international se tiendra à Lourdes, en 1914.

Nous lisons dans le *Journal de la Grotte de Lourdes* du 1er juin 1913, sous la signature du chanoine Ecker:

C'est une grande et bonne nouvelle que nous avons à annoncer aujourd'hui aux serviteurs de Notre-Dame de Lourdes.

Par une lettre officielle, datée de Namur, S. G. Mgr Heylen, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, — après avoir demandé l'avis des Eminentissimes cardinaux français, — vient, le 25 mai dernier, d'informer Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, que le Congrès eucharistique international de 1914 (le XXVe), se tiendra à Notre-Dame de Lourdes, — en septembre très probablement.

On comprendra que nous nous abstenions de faire, dès à présent, des plans d'organisation, qu'au surplus il ne nous appartient, en aucune façon, de supposer.

A chaque jour suffit sa joie. Aussi, après avoir annoncé cette bonne nouvelle à nos lecteurs, nous bornerons-nous à ajouter: "Béni soit la Vierge Immaculée qui — selon la parole autorisée de Pie X — a fait et continue à faire de Lourdes le trône le plus glorieux du mystère eucharistique! Loué et béni soit à jamais Jésus dans le Très Saint Sacrement de l'autel! — *Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum!*

III. — Echos du Congrès Sacerdotal de Montréal.

1. — Lettre de Mgr le Délégué apostolique à Mgr l'Archevêque de Montréal.

Ottawa, le 26 avril 1913.

A Sa Grandeur Mgr Bruchési,
archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Je suis bien en retard pour accuser réception du compte rendu du premier Congrès sacerdotal tenu au Grand Séminaire de Montréal.

Veillez agréer, Monseigneur, mes meilleures félicitations pour l'heureuse pensée qui vous a porté à prendre une initiative qui ne peut manquer d'être féconde pour le clergé et les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale.

Ces réunions de prêtres pendant lesquelles on étudie, sous la direction du premier pasteur, les sujets vitaux qui concernent le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les âmes et dans la société, sont appelées à faire le plus grand bien.

Les congressistes mettent en commun les lumières acquises par leurs études, leurs prières et leur expérience quotidiennes. De là résulte chez la plupart un accroissement de connaissances pratiques, utilisées ensuite par leur zèle et appliquées sur le théâtre particulier de leur action sacerdotale.

Les sujets qui ont été traités au cours des séances de ce premier Congrès de Montréal, sont bien ceux qui peuvent produire une augmentation de la foi et de la piété dans les âmes.

Eclairer les jeunes esprits, et les orienter solidement vers Dieu, par des catéchismes intéressants et suivis; compléter l'instruction religieuse par des œuvres post-scolaires; répandre de plus en plus l'usage du divin remède de la communion fréquente chez les enfants, les adultes et spécialement les chefs de famille; favoriser les associations pieuses et les organisations ouvrières franchement catholiques; pardessus tout travailler à la sanctification personnelle du prêtre, lumière du monde et sel de la terre, voilà incontestablement, Monseigneur, des sujets d'une importance capitale pour la vie et l'action catholiques. La manière dont ils ont été traités ne peut que contribuer à leur assurer une portée pratique plus efficace.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma vive satisfaction et de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

✠ Fr. PÉRÉGRIN FRANÇOIS, O. S. M.

Arch. d'Aquila, *Del. Ap.*

2. — "Exemple qui devrait être imité partout."

Tel est l'éloge flatteur décerné à notre Congrès sacerdotal dans une réunion de la section française du Congrès de Malte. Après avoir présenté un rapport intitulé: *Rappel des vœux émis dans les précédents Congrès sur la Communion fréquente et la Communion précoce*, le Secrétaire général du Comité permanent concluait ainsi:

"Et maintenant, il ne nous reste qu'à demander à la section française du Congrès de Malte de ratifier ces vœux, et aux congressistes de les étudier, de les publier, de les mettre en pratique chacun dans son milieu, afin que nous ne méritions plus le reproche, de pêcher des perles et de les enchâsser... dans la pousière.

Le diocèse de Montréal a donné dans ce sens un exemple qui devrait être imité partout. Un Congrès eucharistique sacerdotal s'est tenu dans cette ville au mois de février dernier.

Les vœux émis, au Congrès international ont été remis en lumière, et chacun a pu se livrer à un examen de conscience très salutaire.

L'examen général a été très consolant.

Un vœu émis dans le même Congrès sacerdotal concerne les petits enfants, pour lesquels un rapporteur constate qu'on les fait généralement communier de bonne heure et par petits groupes.

"Que le zèle des prêtres se porte à faire communier les enfants aussi jeunes que possible; à bien entendre les confessions des enfants pour les prémunir contre les dangers de la vie, à préparer, avec les enfants d'aujourd'hui, une génération de chrétiens qui aient contracté la bonne habitude de communier fréquemment et particulièrement de sanctifier le dimanche par la communion comme par la messe."

"Merci à nos Frères de Montréal de ces beaux exemples. Nos félicitations leur sont dues; mais ne nous contentons pas de les applaudir, imitons-les; réchauffons la vieille Europe aux feux ardents du jeune Canada."

— SOMMAIRE —

A Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec.
— Culte national dû à Jésus-Christ au Saint-Sacrement.
(*Lettre pastorale de Mgr Bruchési.*) — Sujet d'Adoration: La Sainteté sacerdotale, ses motifs (*suite*). — Prédication Eucharistique: La multiplication des pains (1ère Instruction, *suite*). — L'heure d'adoration (réponse à quelques doutes). — Congrès eucharistiques.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal



Ligue Sacerdotale Eucharistique

AVANTAGES et PRIVILEGES.

But : Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

Conditions : 1. Etre inscrit dans la Ligue. 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

Avantages : Les membres de la Ligue peuvent :

1. Jouir de *l'Autel privilégié* personnel trois fois par semaine.
2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.
3. De plus, une Indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.
4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple, la *Bénédiction Papale* à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.
5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours. (au moins 5 fois.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.
6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des "Pères Croisiers," par un simple signe de croix.

Les Premiers Vendredis du Mois

par M le chanoine BOUCHAT, secrétaire de l'Evêché de Namur.

Quatrième édition, augmentée de la Messe du Sacré-Coeur.

Joli volume de 160 pages.

No. 116	— broch, l'exemp.	15c.	la doz.	\$1.50
" 117	— relié, toile tr. rouge.	25c.	" "	2.50
" 118	— " " " dorée	35c.	" "	3.50

BUREAU des OEUVRES EUCHARISTIQUES
368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

LES EVANGELIQUES

Vie de Jésus-Christ Méditée

Par l'abbé Prosper Baudot, S. J.

Dix-huitième mille.

On prêche souvent aux fidèles l'immense importance qu'il y a pour eux à étudier l'Écriture Sainte et à méditer souvent sur les pages du St Évangile. Malheureusement, les livres bien faits, qui pourraient les aider dans cette étude si suave et si profitable ne sont pas nombreux. — En voici un qui, sous le format d'un petit volume, offre des pages délicieuses où le récit évangélique suivi, pas à pas, s'encadre dans de courtes et substantielles méditations.

“ C'est la vie du Sauveur tout entière que nous avons traitée. Nos Évangéliques contiennent toutes les scènes de l'Évangile. Et parce qu'il s'agissait d'une vie à raconter, il convenait de proposer les faits dans l'ordre où ils se sont succédés. Nous avons donc adopté cet ordre et nous l'avons fait en nous appuyant sur des chronologiques toujours sérieuses. Nous renvoyons à des Index spéciaux les personnes qui préfèrent, à l'ordre chronologique, l'ordre liturgique des temps et des fêtes. Elles trouveront là tout ce qui leur est nécessaire.

“ Chaque exercice est divisé, selon l'usage, en plusieurs points. En tête de chaque point, nous formulons sommairement ce qui y est contenu. Par ce procédé, nous avons voulu, non seulement éclairer le texte de la méditation, mais en faciliter la préparation dès la veille, en offrant à la bonne volonté de chacun un résumé de l'exercice, court, facile à saisir.”

L'AUTEUR.

No. 148 *broché* 75c. *franco* 83c.
,, 149 *relié* \$1.00. *franco* \$1.08